

**PROCES-VERBAL  
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU VENDREDI 15 FEVRIER 2013**

Le 15 février 2013 à 20H30

Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT CYR dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude ORIOL, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 08/02/2013

Etaient présents: Monsieur Jean-Claude ORIOL, maire, Messieurs Robert BOSSY, Gérard CORDIER, Alain OSTERNAUD, adjoints, Madame Martine OLLIVIER, adjointe, Mesdames, Cécile CELETTE, Karine FURMINIEUX, Patricia PONSONNET, Elodie SEGALET et Messieurs Thierry ANDRE, Alain DAUTHEVILLE, Guy THOUÉZ, Conseillers Municipaux.

Pouvoir de :

Excusé :

Absent :

Mme Martine Ollivier a été élue secrétaire de séance.

\*\*\*\*\*

**Lecture et approbation du procès-verbal de la réunion du 18 décembre 2013 et signature du registre des délibérations.**

- **Remboursement pénalités de retard** : dans le cadre de la construction de l'ensemble mairie, bibliothèque, cantine, des pénalités de retard ont été appliquées, les entreprises ayant achevé les travaux dans les délais impartis, le maître d'ouvrage propose de lever ces pénalités provisoires et en sollicite le remboursement, délibération est prise à 2 abstentions et 10 voix pour le remboursement des pénalités provisoires de retard suivantes :
  - lot n° 7 – Entreprise MHV 3 250.00 €
  - lot n° 8 – Entreprise MHV 1 700.00 €
  - lot n° 2– Entreprise Maron Goudard 5 006.88 €
  - lot n° 10 – Entreprise All Flor 2 555.00 €
  - lot n° 4 – Entreprise Manrey 75 €
  
- **Diagnostic accessibilité « Voirie-Espaces publics » groupement de commandes** : délibération est prise à l'unanimité pour accepter la proposition de la communauté de communes pour l'adhésion à un marché groupement de commandes d'études diagnostic accessibilité avec la communauté de communes du bassin d'Annonay.
  
- **Cantine garderie municipale fixation des tarifs**: délibération est prise à une abstention et 11 voix pour fixer à compter du 1<sup>er</sup> février 2013, en répercutant l'augmentation des prix de repas de la société SHCB (traiteur).
  - Prix du repas : 4.20 €
  - Forfait cantine-garderie pour les élèves de l'école publique : 4.90 € et 4.50 € pour chaque enfant supplémentaire d'une même famille (4.20 € de repas et 0.70 € ou 0.30 € de garderie).
  - Tarif pour les bénéficiaires de soutien scolaire : 4.20 €
  - Forfait garderie du matin + midi : 1.15 €
  - Garderie de l'école publique : 1.15 € la demi-heure et 1.80 € l'heure

- **Convention ATESAT** : délibération est prise à l'unanimité afin de renouveler la convention ATESAT (Assistance Technique fournie par l'Etat pour des raisons de Solidarité et d'Aménagement du Territoire) avec la Direction Départementale des Territoires pour un montant de 294.97 €. Elle couvrira la période du 1<sup>er</sup> janvier 2013 au 31 décembre 2013, elle peut être renouvelée deux fois, par tacite reconduction.
- **Réforme rythmes scolaires** : surseoir à statuer.
- **Vente de terrain à Morel** : délibération est prise à l'unanimité pour la vente d'un lot de la parcelle A 1429 située à Morel, dont la surface est de 1 314 m<sup>2</sup> pour un montant de 78 900 € net vendeur.
- **Fixation du montant de la participation pour les élèves scolarisés à l'école publique résidant hors de la commune** : délibération est prise à l'unanimité pour fixer la participation pour les élèves scolarisés à l'école publique résidant hors de la commune au même montant que le coût de fonctionnement du contrat d'association avec l'école privée de Saint-Cyr.
- **Construction mairie, bibliothèque, cantine – avenant** : suite au marché de travaux passé pour la construction d'une mairie bibliothèque cantine délibération est prise à 1 voix contre, 6 abstentions et 5 voix pour afin de passer un avenant au marché passé avec l'entreprise Rhône Alpes TP. L'avenant a pour objet les travaux de génie civil pour le raccordement au réseau ERDF.
- **Vente Algéco** : délibération est prise à l'unanimité pour approuver la vente de l'algéco qui servait de local à la bibliothèque pour un montant de 1 000 €.

## URBANISME

### Permis de construire :

- **GIRAUD Stéphane et BERNARD Mathilde** - 18 rue de Cizelle : maison individuelle : avis favorable
- **GIRAUD Loïc** : Morel - maison individuelle : avis favorable
- **GRANGE Aurélien et Laetitia** - chemin de la Grand Vigne : maison individuelle : avis favorable

### Permis d'aménager :

- **BRUNEL Florence** - La Ratisse : 3 lots – en attente coût des réseaux

### Déclaration Préalable :

- **BROUSSARD David** - 94 rue de la chaux : piscine + local technique : avis favorable

## Questions diverses :

- **Rapport Direction Départementale** : Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier de la Direction Départementale pour la cantine scolaire.
- **Accès station d'épuration** : Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal une demande du service assainissement de la communauté de commune pour rénover le chemin d'accès à la station.
- **Nuisances salle polyvalente des Mûriers** : Monsieur le Maire fait part d'une pétition des riverains de la salle polyvalente des Mûriers concernant des nuisances lors de locations. Les élus proposent de mieux sensibiliser les locataires et se tiennent à leur disposition pour les rencontrer.
- **Mairie de Davézieux location de matériel** : Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la modification de la réglementation concernant le prêt du chapiteau, des moyens d'ancrages sont nécessaires.

- **ERDF** : Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que suite au courrier adressé à ERDF concernant les problèmes d'augmentation de chiffrage lors d'extension de réseau, ERDF n'appliquera pas la dernière hausse concernant le PUP avec la famille Lambert.
- **FNACA** : Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la date du 19 mars a été officiellement retenue pour la célébration de la fin de la guerre d'Algérie.
- **Sondage INSEE** : Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier de la préfecture concernant une enquête par sondage sur l'emploi, le chômage et l'inactivité.
- **Plan communal de sauvegarde** : Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal une demande de la commune de Saint-Désirat concernant la mise à disposition de notre salle communale pour éventuellement accueillir et abriter momentanément les sinistrés de leur village en cas de catastrophe. Un avis favorable est donné à cette demande.
- **Bulletin municipal** : Monsieur le Maire informe que l'édition du bulletin municipal a pris du retard.
- **Sécurité incendie nouveaux bâtiments communaux** : Monsieur le Maire propose 3 devis concernant l'aménagement de la sécurité incendie de l'ensemble mairie/bibliothèque/cantine. L'entreprise Delta incendie est choisie à l'unanimité.
- **Entretien Chaudière bois ensemble mairie/bibliothèque/cantine** : surseoir à statuer, en attente de nouvelles offres.
- **Rampe handicapée** : Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal du problème d'accessibilité de la rampe handicapé. Un enrochement est envisagé.
- **Local boules Morel** : Monsieur Gérard Cordier présente au Conseil Municipal des devis pour la mise en place de volets roulants dans le nouveau local boules à Morel. Le devis d'un montant de 1 934.40 € HT de l'entreprise Chomel est retenue.
- **Terrain foot Morel** : Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal un devis pour le remplacement d'un transformateur sur le terrain de foot à Morel. Un avis favorable est donné à ce devis d'un montant de 654.70 € HT.
- **Parking école publique** : Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de la mise en place de protection des poteaux sur le parking de l'école publique.
- **Frigo salle communale sous l'ancienne mairie** : Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la possibilité de reprise du lave vaisselle de l'ancienne cantine pour l'achat d'un frigo à la salle communale à prix préférentiel.
- **Ecole publique Paul Cézanne** : Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que l'école publique avec le soutien de la commune a adressé au Conseil Général une demande de prolongation du contrat d'EVS de Mme Chambon.
- **Repas CCAS** : Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de remerciements pour l'invitation au repas du CCAS.
- **Salon du mariage** : Monsieur le Maire fait part d'un courrier de remerciements de l'Association Economique du Bassin d'Annonay concernant l'aide apportée à la mise en place du salon du mariage.